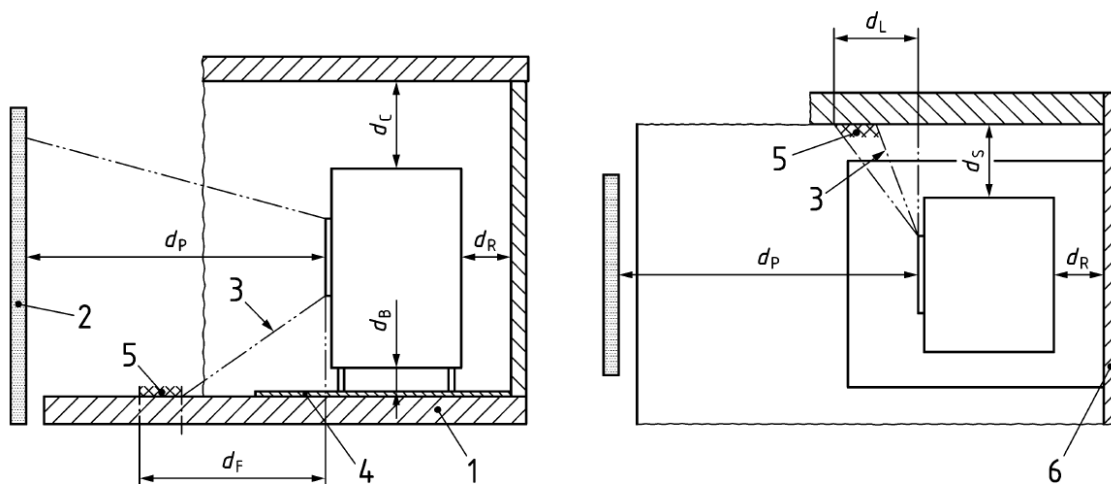


DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) n° 305/2011

N° CPR-21-8259-25

1.	Code d'identification unique du type de produit:	8259 Morsø 8200 serie
2.	Usage(s) prévu(s) du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable:	Appareil de chauffage domestique à combustible solide, sans production d'eau chaude
3.	Nom et adresse de contact du fabricant:	Morsø Jernstøberi A/S, Furvej 6, 7900 Nykøbing Mors, Danemark
4.	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire:	Non applicable
5.	Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction:	Système 3
6.	Organisme(s) notifié(s) participant à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances:	RRF Rhein-Ruhr Feuerstätten Prüfstelle GmbH Organisme notifié n° 1625 Numéro du rapport d'essai: RRF 40 20 5478
7.	Spécification(s) technique(s) harmonisée(s):	EN 16510-1:2022 / EN 16510-2-1:2022
8.	Performances déclarées	
	Résistance mécanique et stabilité	
	Capacité portante:	120 kg
	Sécurité en cas d'incendie	
	Protection des matériaux combustibles	Distance minimale aux matériaux combustibles – sous l'appareil d _B = 0 mm
		Distance minimale aux matériaux combustibles – sol devant l'appareil d _F = 0 mm
		Distance minimale aux matériaux combustibles – plafond d _C = 750 mm
		Distance minimale aux matériaux combustibles – paroi arrière d _R = 100 mm
		Distance minimale aux matériaux combustibles – paroi latérale d _S = 400 mm
		Distance minimale aux matériaux combustibles – paroi latérale dans la zone de rayonnement d _L = 0 mm
		Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents (p. ex. meubles) – avant d _P = 1000 mm
		Type et épaisseur du matériau de protection : NPD



Légende

1	Sol de l'angle d'essai
2	Plaque frontale de même construction que l'angle d'essai
3	Zone de rayonnement
4	Plaque de protection du sol (contre les braises)
5	Zone critique (dépassement de 65 K dû au rayonnement)
6	Parois de l'angle d'essai

d_C	Distance au plafond
d_P	Distance à la plaque frontale
d_F	Distance au sol vers l'avant
d_B	Distance sous l'appareil (0 mm pour les appareils sans pieds)
d_L	Distance à la paroi latérale dans la zone de rayonnement
d_S	Distance à la paroi latérale
d_R	Distance à la paroi arrière

Remarque:

Hygiène, santé et environnement	
Émissions à la puissance thermique nominale (à 13 % O ₂)	
Monoxyde de carbone (CO):	625 mg/m ³
Oxydes d'azote (NOx):	104,0 mg/m ³
Carbone organique gazeux (OGC):	32 mg/m ³
Particules (PM):	21 mg/m ³
Émissions à puissance thermique partielle (à 13 % O ₂)	
Monoxyde de carbone (CO):	- mg/m ³
Oxydes d'azote (NOx):	- mg/m ³
Carbone organique gazeux (OGC):	- mg/m ³
Particules (PM):	- mg/m ³
Sécurité d'utilisation et accessibilité	
Données pour une installation sur cheminée à puissance thermique nominale	
Température des fumées à la buse de sortie:	238 °C
Tirage minimal:	12 Pa
Débit massique des fumées:	6,4 g/s
Données pour une installation sur cheminée à puissance thermique partielle	
Température des fumées à la buse de sortie:	- °C
Tirage minimal:	- Pa
Débit massique des fumées:	- g/s
Données pour une installation sur cheminée concernant la sécurité incendie à la puissance thermique de l'essai de sécurité:	
Classe de cheminée:	T400 G
Économie d'énergie et isolation thermique	
Puissance thermique et rendement énergétique de l'appareil à puissance nominale	
Puissance de chauffage des locaux:	7,2 kW
Puissance de chauffage de l'eau (le cas échéant):	- kW
Rendement:	85 %
Puissance thermique et rendement énergétique de l'appareil à puissance partielle	
Puissance de chauffage des locaux:	- kW
Puissance de chauffage de l'eau (le cas échéant):	- kW
Rendement:	- %

	Efficacité énergétique pour le chauffage des locaux	
	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux à puissance nominale:	75,0 %
	Efficacité énergétique	Indice d'efficacité énergétique (IEE): 113
		Classe d'efficacité énergétique: A+
	Consommation électrique à la puissance thermique nominale (le cas échéant):	0,00 kW
	Consommation électrique à puissance partielle (le cas échéant):	0,00 kW
	Consommation électrique en mode veille (le cas échéant):	0,00 kW
	Utilisation durable des ressources naturelles	
	Durabilité environnementale:	NPD
9.	Déclaration Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.	

Nykøbing Mors, le 14 août 2025



Peter Normann Nielsen
Directeur général